



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 371-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

AUTORISATION DE SIGNATURE À L'EMPRUNT À LONG TERME DONT LA DEMANDE EST DÉPOSÉE AU STEFE POUR RÉGULARISER LE PRÊT TEMPORAIRE NO 390-2022

ATTENDU QU'UN emprunt temporaire a été conclu avec la caisse Desjardins des Bois-Francis concernant le numéro de règlement 390-2020 décrétant un emprunt de 2 449 612 \$ et une dépense de 2 449 612 \$ pour la réfection du 11^e rang;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés;

CONSIDÉRANT QU'UN remboursement par subvention du ministère du Transport du Québec sous le programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement au montant de 1 601 048 \$ a été accordé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit demander un prêt à long terme avec le STEFE du MAMH qui fera les appels d'offres pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valère pour un montant de 842 564 \$;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jacques Pepin
appuyé par madame Nadia Hébert
et résolu,



QUE le STEFE procède aux appels pour un montant de 842 564 \$ tel que représenté au règlement 390-2022 sur une période de 10 ans au taux le plus bas sur le marché;

QUE les intérêts encourus au prêt temporaire du règlement 390-2022 soient remboursés par la reddition de compte relative à la subvention du programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement;

QUE madame Annick Girouard est autorisée par le Conseil à signer toutes les ententes au nom de la municipalité concernant cet emprunt.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe

